**CONVENTION DE STAGE**

**Bloc3 du BACHELIER PROFESSIONNALISANT**

**Techniques et gestion agricoles**

**La présente convention doit être remplie en caractère d’imprimerie.**

**Entre les soussignés** :

**Le Maître de Stage** :

Nom et adresse du maître de stage : ………………..……………………………………………………………………...

……………………………………………………………………………………….

Adresse E-mail : …………………………………………………………………….

Nom et adresse de la **Structure (entreprise/institution/laboratoire) :**

………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………..

Domaine(s) d’activité de la **Structure :**

………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………..

N° de l’Entreprise : ………………………………………………………………

N° de tél., Gsm : ………………………………………………………………

N° de Fax : ………………………………………………………………

Adresse courriel (bien lisible) : ………………………………………………………

Nom et n° de Tél. de l’organisme de Médecine du travail auquel **la Structure** est soumise : ……………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………..

**le Promoteur interne** :

Nom, prénom : ………………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………………

Adresse courriel (bien lisible) : ………………………………………………………

N° tél. /Gsm : ………………………………………………………………………

**et le Stagiaire** :

Nom, prénom : ………………………………………………………………………

Lieu et date de naissance : …………………………………………………………...

Adresse : ……………………………………………………………………….

Adresse courriel (bien lisible) : ………………………………………………………

N° tél. /Gsm : ……………………………………………………………………….

N° registre national : ………………………………………………………………....

 (Voir carte SIS, 11 chiffres)

Régulièrement inscrit en 3ème année du baccalauréat en agronomie (Env., IAA, Agro)

**Il a été convenu ce qui suit** :

Monsieur/Madame : …………………………………………. (Maître de stage)

accepte de recevoir en stage :

Monsieur/Mademoiselle : ………………………………… (étudiant-étudiante)

 Date de début : …………………………………

 Date de fin : ……………………………………

**La durée du stage est de 13 semaines .**

Le stage conduira à la rédaction d’un mémoire sur le sujet suivant :

 …………………………………………..........................................................

 ………………………………………………………………………………. ………………………………………………………………………………. ……………………………………………………………………………….

**Le stage a été accepté aux conditions suivantes :**

 **Article 1 : du stage**

1. *Durée du stage* :

La durée du stage est de **13 semaines**; il débute **en général** dès le premier jour ouvrable après la session d’examens de janvier.

**Si pour une raison justifiable, le stage doit se prolonger au-delà de la date de fin mentionnée ci-dessus, il est impératif d’en avertir le promoteur interne HECh pour accord et de rédiger un avenant notifiant cette prolongation afin de garantir qu’elle soit bien couverte par l’assurance.**

 ***Objectif du stage.***

Le stage est une insertion dans le monde du travail qui doit donner au stagiaire l’expérience de **la Structure.** Le stage prépare l’étudiant à aborder sa future vie professionnelle dans les meilleures conditions. Il sera chargé de tâches en rapport avec cet objectif. Le stage fait partie de la formation du futur Bachelier en Agronomie à la fois comme un atout et une obligation dans sa formation.

***La Structure accueillant le stagiaire.***

Le stage s'effectue **dans la Structure** . Le terme est pris ici dans son acception la plus large. L'activité du stagiaire au sein de **la Structure** s'exerce dans le domaine de l'agronomie au sens large.

 *Le stagiaire.*

Le stagiaire est tenu :

* de faire preuve d'application, d'esprit d'initiative et de conscience professionnelle,
* de se conformer scrupuleusement au règlement du travail en vigueur **dans la Structure,**
* de ne rien faire qui puisse nuire au renom **de la Structure,**
* de régler les conflits éventuels, relatifs aux tâches exercées, par une explication à l'amiable avec le Maître de stage,
* d'avertir sans tarder le Maître de stage et le professeur responsable des stages, en cas d'interruption du stage pour raison médicale, et de leur faire parvenir un certificat médical,
* de n'interrompre le stage que pour des motifs graves, après accord préalable du professeur responsable des stages,
* de demander en fin de stage une attestation de stage à son Maître de stage.

 *Le Maître de stage.*

Le Maître de stage est la personne qui prend en charge le stagiaire. Il est le chef de la **Structure ou son délégué.**

* Le Maître de stage confie au stagiaire des tâches en rapport avec sa formation et son objectif, et guide le stagiaire.
* Le Maître de stage reçoit le stagiaire dès son arrivée. Il lui donne tous les renseignements utiles sur la **Structure,** de sorte que le stagiaire puisse situer clairement sa fonction.
* Le Maître de stage permettra au stagiaire de travailler un demi-jour par semaine à la préparation de son mémoire.
* Le Maître de stage accepte d’avertir le professeur responsable des stages des fautes graves que le stagiaire pourrait commettre.
* Le Maître de stage et le professeur responsable des stages prendront de commun accord toute décision importante concernant le stagiaire.
* En fin de stage, le Maître de stage donnera au professeur responsable des stages (sur demande de celui-ci), une appréciation objective sur le comportement et le travail du stagiaire, et sur les progrès réalisés par ce dernier.

 ***Assurances****.*

Le stagiaire est couvert par une assurance « responsabilité civile et accidents corporels ». La Fédération Wallonie-Bruxelles a souscrit à cet effet un contrat d’assurance auprès de la société Belfius qui porte le numéro : C-11/1580.100/00

La responsabilité de l’institut ne couvre pas les heures de travail qu’accomplirait volontairement un stagiaire chez un particulier ou dans un autre lieu non repris sur la présente convention.

***Rémunération, défraiement****.*

En principe, le stage n’est pas rémunéré. Cependant, il est d’usage, si la possibilité existe, d’octroyer à l’étudiant stagiaire une indemnité financière en contre - partie de ses prestations ; mais **cet usage ne constitue pas une obligation pour** l**e maître de stage.**

 ***Limite de la convention****.*

La présente convention ne constitue en aucune façon un contrat de travail. Sa portée se limite à la notion de stage formatif et essentiellement temporaire.

 Fait à ……………..…, le ………………….. en 4 exemplaires, dont :

* un exemplaire destiné au maître de stage ;
* un exemplaire conservé par le stagiaire ;
* un exemplaire destiné au promoteur interne ;
* un exemplaire à envoyer, **dans les plus brefs délais,** à la direction de l’institut via le secrétariat

 Signatures :

Le Maître de stage, Le Stagiaire Le promoteur interne

 **ANNEXE AU CONTRAT DE STAGE**

Protection des stagiaires - Suivi médical

Arrêté royal du 21 septembre 2004 modifié le 30 septembre 2005

*A remplir par l'institution qui accueille le stagiaire en premier lieu, ci-dessous dénommée "l'employeur"*

**COORDONNEES de l’employeur :**

**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………**

**COORDONNEES du stagiaire :**

**NOM et Prénom : ……………………………………………………………………………….**

**Section : *…………………………………………………………………………………………..***

Dans le cadre de la présente convention de stage, l'employeur :

* atteste par la présente que le stagiaire n'est pas exposé à un (des) risques et en conséquence estime qu'une surveillance de santé (examen de santé préalable et suivi éventuel) n'est pas nécessaire.
* joint à la présente l'analyse de risques réalisée pour l'ensemble des travailleurs de son entreprise ou une analyse de risque simplifiée et en conséquence estime qu'une surveillance de santé (examen de santé préalable et suivi éventuel) est nécessaire.

Dans ce cas, l'employeur choisit :

* de faire appel à son service de médecine du travail et dans ce cas joint à la présente le formulaire d'évaluation de santé réalisé par celui-ci
* de faire appel au service de médecine du travail de l'institution scolaire
	+ atteste que le stagiaire est exposé à des risques particuliers dus à son statut ou aux tâches qui lui sont confiées dans le cadre de la présente convention et estime que les mesures suivantes doivent être prises :

- vaccinations : .................................................

- autres : ..........

Fait à le :

L’Employeur Le Stagiaire